

Bibliomer

Veille bibliographique et réglementaire à l'intention des acteurs de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : **43 – Septembre 2008**

Thème : **3 – Qualité** Sous-thème : **3 – 2 Nutrition**

Notice n° : **2008-4501**

Modification de l'étiquetage nutritionnel : propositions, arguments et pistes de recherche

2008-02, p. 1-44



<http://www.afssa.fr/Documents/NUT-Ra-Etiquetage.pdf>

■ Synthèse (2 p.) :

<http://www.afssa.fr/Documents/NUT-Sy-Etiquetage.pdf>

● **Résumé**

Ce rapport a pour objectif de préciser les catégories de nutriments à rendre prioritaires sur l'étiquetage et de proposer les mentions les plus pertinentes pour le consommateur. La convergence de plusieurs arguments scientifiques démontre l'importance de l'étiquetage nutritionnel en santé publique. L'AFSSA propose de maintenir un étiquetage sur la base de 2 groupes (réglementation actuelle), en revoyant les modalités d'appartenance des nutriments à chacun des groupes (A et B).

Le groupe A comporterait les mentions suivantes : densité énergétique, glucides totaux dont glucides simples totaux, protéines, lipides totaux dont acides gras saturés, sodium ou équivalent sel et isoflavones (à partir des seuils définis par l'AFSSA).

Le groupe B serait composé d'une liste positive incluant les nutriments et substances dont les mentions sont actuellement autorisées, mais également d'autres nutriments et substances pour lesquels la démonstration d'un bénéfice pour la santé aura préalablement été faite (ex : oméga-3, iode et fibres).

L'AFSSA recommande une utilisation prioritaire des apports journaliers recommandés (avec déclinaison des références spécifiques pour certains sous-groupes de population) et propose un apport énergétique de référence de 1900 kcal si le projet d'harmonisation de l'étiquetage nutritionnel maintient une valeur de référence. Enfin, l'AFSSA recommande un accompagnement éducatif des consommateurs pour tout nouveau système d'étiquetage.